2° Qu'une indemnité de 25 c. par heure soit accordée aux élèves, pour les arrêts de nettoyage.

3° Qu'il soit accordé une indemnité d'une somme égale à 25 pour cent payée aux ratteuchers pendant les arrêts du nettoyage.

4° que les élèves aient la permission d'envoyer leurs petits ratteuchers au quart d'heure avant d'arrêter la machine pour faire les courses.

5° Qu'il soit accordé un quart d'heure pour déjeuner.

Les grévistes ont transmis leurs desiderata à M. Taine, directeur de l'usine.

Nous avons donc une double énigme sur cette grève et voici, impartialement, résumé le résultat :

Pour des mesures d'économie, disent les ouvriers, on a supprimé un ouvrier. Pour ceux qui connaissent les difficultés d'un travail fait sur un métier de 4064 broches, sur des ouvrages d'une grande finesse, ils comprendront que rien n'est plus pénible que la situation faite à ces fileurs.

A la maison Wallaert, on estime au contraire que les numéros filés exigent moins de travail que le fil gros un seul ratteucher suffisant généralement. Toutefois devant l'insistance des grévistes, un ratteucher supplémentaire serait accordé mais il serait payé à raison de 2 francs.

Les grévistes estiment que ce salaire est insuffisant et réclamant 3 fr. 25, ne voulant pas admettre que les ratteucheurs soient des enfants mais des hommes.

Pour la question de déjeuner formulée il y a huit jours, M. Wallaert aurait donné satisfaction aux surviveurs. Si nous nous en rapportons aux déclarations qui nous ont été faites, il serait tout prêt à admettre les modifications énoncées plus haut. Seul le point litigieux de la grève aurait la question des ratteucheurs et de leur paiement.

Hier matin, les délégués se sont présentés à nouveau chez M. Wallaert, qui s'est décidé, après plusieurs démarches, à les recevoir.

M. Wallaert a décidé qu'il ne prendrait pas de ratteucheur à 2 fr. 25, mais un ratteucher enfant à 1 fr. 50 ou 2 fr.

Une réunion a eu lieu ensuite à midi, à la Maison du Peuple, et les ouvriers ont décidé de continuer la grève.

Espérons qu'un accord interviendra entre ouvriers et patrons.

A la filature de Weghe

A la filature de Weghe-Delezalle, la situation reste stationnaire.

Aucun grévisle n'a repris le travail, des quêtes ont été organisées dans la ville. La première quête qui a eu lieu a donné 40 francs.

LE SPORT

FOOT-BALL

Au Racing Club Roubaisien

Un match sensationnel de foot-ball se jouera demain sur le terrain du R. C. R. rue de Beaumont. Nous y verrons aux prises le Racing Club de France, de Paris, le plus ancien des clubs français, et le Racing Club Roubaisien. La façon spéciale dont les équipes ont été composées nous fait prévoir une lutte palpitante d'intérêt ; la victoire sera certainement très disputée.

Les équipes seconds des deux clubs jouveront à 1 heure et les équipes premières à 2 heures 1/2. Des braveries seront installées pour le public.

Chronique Locale

ROUBAIX

Une scission dans l'U. S. et P.

Le machiavélisme, régnant dans l'U. S. et P., porte ses fruits.

En plus des nombreux républicains qui, se prétendant plus être dupes des cléricaux ont déjà quitté l'U. S. et P., l'*Union démocratique* se dispose à faire bande à part.

Ne voulant pas être absorbée par l'*Union catholique* — qui a la prépondérance dans l'U. S. et P. — l'*Union démocratique* tire sa révérence : elle s'en va.

Elle rompt le pacte, car « on lui refuse les conditions à elle accordées en 1896 et 1897. » Quelles étaient ces conditions ?

Voilà ce qui serait intéressant de savoir et ce que la *Ligue d'Union républicaine* devrait faire connaître aux électeurs ou tout au moins à ces problématique mille adhérents (?)

Si l'U. S. et P. a refusé à l'*Union démocratique* les conditions de 1896 et 1897, par contre, l'*Union catholique* a obtenu satisfaction. Aussi, cette fraction dirigeante de l'U. S. et P. a-t-elle déclaré dans une assemblée générale : « l'*Union Catholique* continuera à marcher d'accord avec l'U. S. et P. sur les bases de l'entente précédemment établie. »

Quelles sont ces bases de l'entente précédemment établie ?

La gît le mystère. Là se cache l'abdication des républicains se laissant encore mener par l'*Union Catholique*.

Quant à la *Ligue d'Union Républicaine*, il n'en est pas question.

Quantité négligeable aux yeux de l'*Union Catholique*, celle-ci estime sans doute que l'*Union Démocratique* est assez pourrie, puisqu'on lui accorde la satisfaction de faire élire des réactionnaires tels que MM. de Montalembert et Dubois.

En tout cela, celle qui agit le plus dignement est l'*Union des Démocrates chrétiens*.

Voyant que l'U. S. et P. la joue, l'*Union démocratique* se retire poriment et simplement. Elle hutiera seulo, car elle ne veut pas être débordée par l'*Union catholique*.

A ce propos, voici la lettre que M. Henri Lebiond, correspondant roubaisien du *Peuple*, organe des démocrates, adresse au journal (?) la *Croix*, au nom du Comité de Roubaix de l'*Union démocratique du Nord* :

Roubaix, le 21 décembre 1899.

Monsieur le Rédacteur,

Votre article *Union*, paru dans le numéro du 20 courant, prouvant jeter, parmi vos lecteurs, le discrédit sur le Comité roubaisien de l'*Union démocratique du Nord*, nous croyons devoir vous fournir quelques éclaircissements.

Nous regrettons la reproduction de l'article de l'Egalité et par conséquent, la propagande de cette calomnie : « Que c'est qui, parmi les démocrates chrétiens, est travaillé avec les membres de l'U. S. et P. l'on fait dans un but intéressé et n'aient point sincères ».

Nous restons absolument froids devant les encouragements de l'*Union* et de l'*Egalité*, comme devant les critiques, *de quelque côté qu'elles nous viennent*.

Nous avons notre conscience et le bon droit pour nous, cela suffit.

Lors des élections passées, nous avons apporté à l'U. S. et P. notre concours désintéressé.

Nous avons demandé pour les élections prochaines les conditions qu'on nous avait accordées en 1896 et 1897. Le comité directeur de l'U. S. et P. nous les refuse.

Que les électeurs jugent où sont les fauteurs de la désunion.

Il n'y a chez nous aucune question personnelle. Nous ne voulons faire le jeu de personne, ni d'aucun parti politique.

Nous croyons que l'*Union* ne peut se faire qu'à la condition que la *vérité et la justice soient respectées*.

Et nous sommes, si les circonstances nous y obligent faire tout notre devoir, sans craindre de dénoncer le Roubaix catholique et de Roubaix vraiment démocrate.

Nous étendons de cette impartialité... etc.

Le Comité roubaisien de l'*Union démocratique du Nord*.

De cette lettre il ressort qui si les *démocrates chrétiens* quittent l'U. S. et P. c'est que « la vérité et la justice » n'y sont pas respectées.

Faudrait-il croire que *La Ligue d'Union républicaine* — qui n'a un souffle « Ligue de désagrégation républicaine » — qui vient à la remorque de l'U. S. et P. ou mieux, de l'*Union catholique*, est aussi du mensonge et de l'injustice ? Qu'elle approuve la fausseuse mise en carte des ouvriers ? Qu'elle se félicite des élections de MM. de Montalembert et Dubois, marechistes et détestes ainsi ?

En un mot qu'elle fait, en reconnaissance de cause, œuvre anti-républicaine ?

Nous laissons nos lecteurs juges de la situation.

Marius VÉRAN.

Une chute malheureuse

En sortant de chez l'épicier, Mme Sidonie Vanoverfel glissa et malheureusement sur le trottoir qu'elle s'est luxé le genou. Transportée chez elle, un médecin vint aussitôt lui prodiguer ses soins. La blessée devra garder la chambre une dizaine de jours.

Blessé par une ruade

Un domestique au service de M. Joncquelle, cabaretier, rue Pierre-Motte, a reçu jeudi soir un coup de pied de cheval dans le bas-ventre.

Le blessé, Charles Dubar, âgé de 41 ans, a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Accidents du travail

M. Vasmoucn, Arthur, 14 ans, demeurant rue Christophe-Colomb, apprenant chez MM Segard et Vanackère, rue Racine, a eu la main droite prise dans les engrenages d'une tondeuse.

— Vandekerckhove, Adolphe, 45 ans, demeurant à Wasquehal, peintre chez M. Auguste Lepoutre, rue St-Antoine, a eu le gros orteil du pied gauche écrasé par la cage d'un ascenseur.

— M. Lemaire, Jules, 34 ans, rue Delespaul, camionneur chez M. Delespierre Leman, cour du Cassel, s'est contusionné le gros orteil gauche.

— M. Coppens Jules, 31 ans, demeurant à Mouscron, ouvrier chez M. Chéron, fondeur a eu l'annulaire et l'auriculaire de la main gauche contusionnés par une pièce de fonte.

— M. Bouchard Louis, 25 ans, rue du Moulin-Neuve, cour Frères, tisseur chez Mme Veuve Gaydet s'est foulé le poignet gauche en portant une civière chargée de laine.

— M. Vanhorde François, 34 ans, demeurant à Wattrelos, homme de vile de la Société Générale de transports, s'est contusionné diverses parties du corps en tombant.

— M. Desbinnet Marceau, quinze ans, rue Pierre-de-Roubaix, 171, aide paqueteur chez M. Carrois Mathieu, rue Carpeaux, s'est coupé l'index droit en taillant un crayon.

— M. Lorey Félix, vingt ans, demeurant rue du Chemin de Fer, 59, rameneur chez Mme veuve Delebecq, s'est fait un effet des lombes en soulevant une caisse.

— M. Deremuan Edouard, trente ans, rue Decrème, 62, domestique à la Société coopérative d'alimentation, rue d'Italie, a eu le pied gauche contusionné par un coup de pied de cheval.

— M. Blommaert François, 27 ans, rue du Tilleul, cour de l'Arbre, homme de peine chez M. Tersynck, boulevard de Fourmies, a eu la main prise entre un tonneau et le mur. Il en est résulté une plaie contuse de l'index et du médius de la main gauche.

— M. Wisardel François, 20 ans, rue de Bavai 26, apprêteur chez MM. Motte et Bourgeois, rue du Moulin, a eu le pied droit contusionné par la chute d'un ballot.

— M. Chrétien Flesimond, 49 ans, place du Trichon, cour Bosquet, fileur chez M. Alfred Motte frère, a eu la majeure supérieure de l'œil droit blessée par un coup de crochet.

— M. Dutrieux Constant, 63 ans, rue du Tilleul, 250, teinturier chez M. Dubar-Delespaul, s'est fait un effort au poignet en plaquant du coton dans une turbine.

— M. Bonneu J.-Louis, 20 ans, rue Archimède, tisserand chez M. Aug. Lepoutre, rue St-Antoine, 28, a eu l'ongle du medius gauche blessé par un éclat de bois. Il en est résulté un panaris.

— Dans l'imprimerie de la Chromographie artistique du Nord, rue de la Rondelle, 27, M. François Dewachier, releveur, 14 ans, demeurant rue Faherl, 10, a eu le pouce gauche écrasé par un engrenage.

— M. Louis Rasson, 45 ans, demeurant à Hem-lez-Roubaix, appréteur chez M. Desremaux frères, rue du Tilleul, a eu tout le bout de l'index d'une place de tissus a eu le doigt écrasé entre deux rouleaux.

Arrestation pour vol

Jeudi, la police a mis en état d'arrestation, pour vol d'objets de marchandises, au préjudice de M. Scherre, épicier-mercier, rue des Longues-Haies, 227, la mère Aurore Lefebvre, 24 ans, demeurant rue des Longues-Haies.

Nécrologie

Hier, est mort à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 92 ans, M. Antoine Delerue, sapeur-pompier vétéran.

Ses funérailles auront lieu aujourd'hui à 2 h. 1/2 en l'église Notre-Dame. Tout le corps des pompiers y assistera.

Fourneaux économiques

Les inscriptions seront reçues à partir du mardi 26 décembre courant, de 9 heures du matin, à midi, et de 2 à 6 heures du soir, au Bureau Cosdeuks fourneaux économiques, rue du Château, 4 ter.

Fête scolaire

Dimanche 24 décembre, l'Association amicale des Anciennes Elèves de l'Ecole de la rue Saint-Vincent-de-Paul donnera une fête intime dans une des salles de l'école.

Le programme des mieux composés, comprend, entre divers morceaux, un drame en trois actes et une opérette-bouffe en deux actes.

LE ROI DES CAFÉS

Le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Maisons d'or.

ADOPTÉ PAR L'ARMÉE

En vente, gros et détail : 68, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix. n. o.

WATTRELOS

La Fraude. — Un employé de commerce de Lille, Albert Sajlengre, 25 ans, a été arrêté jeudi matin, près de la pâture Delannoy, porteur de 11 kil. de café, valeur 33 fr.

— A la Maison d'arrêt, les préposés Roche et Lasselin ont arrêté, jeudi à une heure du matin, à la Double-Couronne, rue du Chemin-de-fer, un chauffeur de locomotive, Henri Slattiaux, 35 ans, qui était porteur de 40 kil. d'allumettes, valeur 206 fr.

CROIX

Sapeurs pompiers. — Par décret présidentiel en date du 9 décembre, sont nommés officiers du sources-pompiers de la compagnie de la commune M. J.-B. Pistel, capitaine ; Jovenaux, Achille, lieutenant ; Pistel Jules, sous-lieutenant.

Une chute de voiture. — M. Désiré Descarpentrie, âgé de 34 ans, conduisait un tombereau sur lequel il était monté. Soudain, il tombe sur la pavé, en blessant dans sa chute de nombreuses contusions. Le blessé a été soigné par M. le docteur Jénart, qui l'a fait admettre à l'hôpital de Roubaix.

Accidents de travail. — M. Elie Boyschaert, âgé de 33 ans, ouvrier, en travaillant dans une maison rue Kléber, s'est coupé avec un outil assez grièvement à un doigt de la main gauche.

— M. Alphonse Cocheteux, 35 ans, graisseur chez MM. Holden et Cie, a eu le doigt écrasé entre une chaine et une poulie. Il devra subir une incapacité de travail de quatre semaines.

ÉLIXIR SUÉDOIS

(Voir au 4e page)

TOURCOING

Bals champêtres et sauteries d'intérieur

On sait avec quelle fréquence ces coquins de tuyaux des cours peuvent allement à se livrer à des bals champêtres.

Ils vous donnent la valse des tuyaux que c'en est parfois très réjouissant excepté pour les riverains de ces sortes de bals lesquels se réveillent quelquefois avec de l'eau jusqu'au genou.

Mais voilà-t-il pas qu'après avoir dansé la gigue dans les rues, ces polissons de tuyaux qui sont dans les cours se mettent à danser la valse et continuer les bals en plein air, se mettant maintenant à organiser des sauteries.

Ah ! mais c'est ça qui n'est pas drôle, par exemple.

Bien que dans le cours de cette semaine, plusieurs tuyaux aient sauté en plein dans les maisons, heureusement tout s'est borné à quelques dégâts contre lesquels il n'y a pas moyen de réclamer.

Mais en contre quoi les victimes de ces fantaisies des tuyaux ont du moins le droit de récriminer, c'est contre le service des eaux où il n'y a personne la nuit pour parer aux accidents qui surviennent.

Un de nos amis fut réveillé il y a deux jours par des agents de patrouille qui passant rue Pierre-Motte, de bonne heure, se mettaient entendirent un bruit étrange venant de l'intérieur, en même temps qu'un torrent d'eau s'échappait par dessous la porte.

Ils sonnèrent et le maître de la maison qui descendit, à peine vêtu, et fut aspergé d'importance en mettant le pied dans son magasin. Le tuyau avait sauté et crevé à deux mètres.

Très obligeamment les agents se transportèrent au service des eaux. Il n'y avait pas d'ouvriers de permanence, mais le plus charmant, c'est qu'on ne connaissait pas les adresses exactes de ceux qu'il fallait aller chercher pour fermer le compteur.

Et pendant ce temps-là l'eau jaillissait toujours, noyant et démolant tout.

Très gai, comme l'on voit, le danse des tuyaux quand il n'y a personne pour y mettre un frein.

Qu'en pense M. le Directeur du service des eaux ?

Pour une malheureuse famille...

L'exemple fourni par notre généreux correspondant anonyme qui signe « le Charité », a trouvé des imitateurs.

Nous avons reçu hier de M. Carlos Hennebo, tapissier rue « Vieil bon marché », rue de Grand 147, deux bons, l'un pour deux sacs de charbon, l'autre pour cinq pains de 0,50 centimes, destinés à la famille Carlos Evrard.

Les 20 francs ainsi de la charité et les dons de M. Hennebo ont été remis par nous hier dans la matinée à leur destinaire. Le tout est arrivé à bien à point car il n'y avait pas absolument rien à manger et le froid se faisait sentir.

Un somme de 6 fr. nous a été remise hier au bénéfice de la même famille par M. Edmond Gaudelet fils, produit d'une collecte faite entre amis au café.

Enfin, et cet exemple est magnifique, une quête faite hier au cours de la réunion des ouvriers en grève de la filature Leroux frères a produit une somme de 10 fr. pour la famille Evrard.

Nous félicitons les ouvriers de cet acte de solidarité et nous souhaitons qu'il leur porte bonheur.

Hier soir un de nos amis, qui entend conserver l'anonymat, nous a apporté deux pains de dix francs pour la malheureuse famille Evrard, dont les souffrances, grâce à cet ensemble, de bonnes œuvres, vont se trouver atténuées.

Voitures et tramways

Vers 7 heures, deux tramways se suivaient rue de Tourcoing, lorsqu'une voiture conduite par M. François Pelin, demeurant à Roubaix, rue Brun-Pain, débouchait de la rue de la Cloche. Le timon de la voiture fit une légère éraflure à la peinture du car.

Accident à un ouvrier gazier

Jeudi, vers sept heures en quart du soir, M. Henri Salesse, 43 ans, ouvrier gazier et cabaretier rue du Tilleul, 114, était monté sur une échelle appuyée contre un bec de gaz après du poste de police à la Croix-Rouge. Tout à coup l'échelle glissa du pied et l'ouvrier fut précipité à la renverse sur le sol, où il resta pendant quelques instants privé de sentiments.

Le blessé transporté à la pharmacie Jacques, y reçut les premiers soins en attendant l'arrivée de MM. les docteurs Cuisset et Desreumaux, qui constatèrent des contusions à la tête et à l'épaule droite.

Sans complications, la guérison exigera quelques jours de repos. M. Salesse a été transporté à son domicile.

Accidents du travail

Un ouvrier nigneur de chez M. Jules Vierlinck, le nommé Julien Dujardin, 22 ans, demeurant rue du Vieuxy, s'est fait une entorse et une plaie au pied droit en tombant d'une échelle.

— A la gare centrale un ouvrier chauffeur, le nommé Delepierre, 36 ans, demeurant à Wiltems, a eu l'annulaire gauche écrasé au niveau de la phalangette par une chaufferette.

— Chez M. Maurice Lenfons, entrepreneur de peinture, rue du Conditionnement, le nommé G. Verhoet, ouvrier peintre, âgé de 32 ans, s'est fait une entorse à l'épaule droite en descendant une échelle.

— Chez MM. Mathon et Dubreille, boulevard Gambetta, le nommé Clovis Cleirne, 45 ans, donneur de fils, demeurant à Mouvaux, a eu la main droite serrée entre une chaîne et le rateller de son métier.

Abus de confiance

Un jeune homme de 17 ans, occupé au service d'un marchand de vins ambulant, M. Henri Masselier s'est enfui après avoir empoché une somme de 45 francs qu'il avait touché chez une dame X. où il avait porté un coupon d'étoffe.

RONCQ

Accident. — Dans la journée d'hier le sieur Frédéric Delhaye, domestique au service de M. Pierre-Joseph Dewitte, cultivateur, a été contusionné à la tête en déchargeant du charbon à la gare. Le blessé a reçu les soins du docteur Guissot.

BOUSBECQUES

La gendarmerie a ouvert une enquête sur la plainte d'une dame H..... Cette dernière ayant été chercher son mari à l'estaminet, celui-ci la battit et la porta notamment un coup de pied au ventre.

L'individu est, paraît-il, coutumier du fait.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

La bibliothèque populaire de l'école de garçons de Neuville-en-Ferrain vient de s'enrichir, grâce à l'ouverte de nos fêtes littéraires, de *cinquante nouveaux volumes d'une valeur de 413 fr. 60.*

Il est rappelé aux habitants de la commune que cette bibliothèque est ouverte tous les jours même le dimanche, de onze heures à midi, et les livres peuvent être emportés et gardés pendant quinze jours.

MARCQ-EN-BARŒUL

ARRESTATIONS DE VOLEURS

Il y a quelques jours, un vol de farine assez important était commis chez M. Catry, cabaretier rue de Lille. Au cours de la même nuit, un autre vol était commis au préjudice de M. Filon Lemaire, cabaretier en face de la mairie, chez qui on enleva douze poules et deux coqs de combat.

Du passant avait rencontré dans les mêmes circonstances des individus portant une bicyclette dans la direction du Pont de Marcq. Les recherches furent dirigées de ce côté.

Ce qui prouve, en effet qu'un sieur Camille Ide, 35 ans, jardinier à Marquette, s'était, ces jours derniers, rendu acquéreur de marchandises analogues à celles volées.

Interrogé sur leur provenance, Ide fut très embarrassé dans ses réponses ; son arrestation de ce fait fut décidée.

Les avoués en sommeillent d'autres, celles des sieurs Gustave Bleck, jardinier, 33 ans, rue des Ecoles, 43, et Louis Becoen, 33 ans, domicilié à Marquette, rue de Marcq.

Ces individus ont fait les deux vols les plus complets.

Deux des coupables sont encore en fuite ; ce sont les nommés Gustave Vanraisten, 38 ans, et Auguste Deleux, 31 ans.

Les trois arrêtés ont été conduits à la maison d'arrêt de Lille. Quant aux autres, ils ne pourraient tarder de tomber entre les mains de la justice.

LANNOY

WILLEMS

Chute grave. — Le jeune garçon de M. Coisse, ouvrier agricole, est tombé du haut et malheureusement d'un tas de blé où il était grimpé qu'il s'est fait une fracture à la cuisse.

TOUFFLERS

Un commencement d'incendie s'est déclaré mercredi dans la blanchisserie de M. Adolphe Vandewalle, Grande-Place, 41. Les dégâts, peu importants, s'élèvent à une cinquantaine de francs.

LILLE

Un cocher mort de froid

A deux heures 1/2 du matin, le cocher Alph. Fleury vit à un grand surprise le cheval et la voiture de son frère arriver sans conducteur place de la Gare.

Il partit aussitôt avec un agent rue de l'Hôpital-St Roch où il habitait et trouva son frère Fleury étendu à terre *mort de froid*.

SI VOUS VOULEZ Manger avec Appétit. Rétablir votre santé. Combattre l'Anémie, Boire avec modération Boire une Consommation agréable, avant chaque repas, un verre de l'excellent Vin de BANYULS-Grand Malet, quinquina, ordinairement recommandé par les médecins aux hommes, dames et enfants.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets.

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 22 décembre

Présidence de M. Dassonville, vice-président — Assesseurs : MM. Mulnier et Rogeret, juges. — Ministère public : M. Hormary.

A l'usage des Roubaisiens. — Nous avons dit que la Compagnie du Nord pourvoirait divers cantonniers de Roubaix pour avoir lieu à séjourner des voitures dans la gare des marchandises.

Le tribunal, vidant son délibéré, a déclaré que ce fait constituait une contravention et condamna chacun des cantonniers à 10 fr. d'amende avec sursis.

SPECTACLES & CONCERTS

Théâtre Couvreur — Bonne salle jeudi soir au théâtre de la rue Archimède, où l'on donnait « Le Supplice d'une Femme » et « La Fille du Régiment, » opéra comique en 3 actes.

La troupe dramatique a remporté un véritable succès en représentant la version de la comédie « Le Supplice d'une Femme. »

Mentionnons spécialement M. Angelo et Mme R. Hennion qui, dans d'un ensemble artistique, ont été l'objet d'une ovation de la part des auditeurs. Nombreux ont été les rappels.

Le soirée s'est terminée par la « Fille du Régiment ».

L'ouverture de Dinorah a été applaudie et même bissée. Il est vrai qu'avec des artistes tels que : Mmes Lagrene, Couvreur et Bazal, ainsi que MM. Cazenave, Bezal, Bacon, Chaumin, Ed. Dubar, le succès était d'avance assuré.

Les chœurs ont été excellents d'ensemble et d'homogénéité. L'orchestre accompagnait avec un peu trop ardeur à certains endroits de la partition. Il était parfois nécessaire de modérer ses fanfares.

Nous le répétons, à part ce petit détail, l'exécution de l'opérette a été soignée.

En somme, bonne soirée pour le public roubaisien.

C. M.

Association Alsacienne-Lorraine de Tourcoing — Dimanche, 24 décembre, au siège de l'Association, rue du Château, n° 50 (Café de la Nouvelle-Aventure).

A 4 heures : Arbre de Noël et fête enfantine.

Le Concert, commencera à 7 heures précises.

Le programme sera publié dans notre numéro de demain.

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Théâtre de Roubaix — Place Archimède et rue Richard-Lenoir). — Direction : M. Louis Cornu. — Bureau, à 8 heures 1/2 ; Rideau à 8 h. — Dimanche 24 décembre 1899. — Spectacle monstre. — 3 grandes pièces.

LES VOLTIGEURS DE LA 32me

Opéra-comique en 3 actes, de MM. Ed. Gaudinet et G. Duval. — Musique de M. Robert Planquette

Une seule représentation du beau drame :

LE COURRIER DE LYON

Drame historique en 7 actes, de MM. Moreau, Siraudin et Delacour

Un des plus grands succès populaires :

LE PARADIS

Comédie à grand spectacle en 3 actes, par MM. M. Hennequin, P. Bilhaut et A. Bazet

Ordre du spectacle : Le Paradis de Lyon — 2. Le Paradis. — Les Voltigeurs de la 32e.

Grand Théâtre-Hippodrome de Roubaix. — Direction : C. Baret — Bureaux à 8 heures ; Rideau à 8 h. 1/4. — Dimanche 24 décembre 1899. 19e représentation de l'abonnement.

JEAN BAUDRY

Pièce en 4 actes d'A. Vacquerie

LA PAPILLONNE

Comédie en 3 actes de Victorien Sardou

Avec le concours de MM. Sady Fyer et Caillard l'Odéon, Mercier, Ed. Fournier — Mmes Sady-Poty, Dubaisson, etc., etc.

Ces deux magnifiques pièces dont l'une surtout est un éclat de rire en trois actes attireront certainement un nombreux public.

Matinée offerte par la Caisse des Ecoles aux enfants des Ecoles municipales à la Nouvelle Union Tourquennoise, 16, rue du Tourniol, — Samedi 23 décembre, à 2 heures après midi.

Programme :

A la Salle de Police (Sayette d'Antony Mars). — Le Sergent, MM. Meillet— Alcide Mouiard, Alexandre — Agnès, Bizard.

Intermèdes. — 1. L'Ame, monologue, M. Brunard — 2. Si fort un poupée, monologue, Mme Koch — 3. Quand on a travaillé, chansonnette, M. Alexandre — 4. Si-Bouchon, monologue, Mlle Lévesque — 5. La Recrue de Bébé, monologue Mme Koch — 6. Ode patriotique au Sergent, M. Alexandre.

Suite'acte

L'ancêtre Patelin (pur Brunyo). — Patelin, MM. Alexandre — Guillaume, Meillet — Agnelet, Gérard — Bartolin, Bouvier — Valère, Kerbrat — Mmes Patelin, Koch — Henriette, Lecouvez.

Grand-Théâtre de Lille. — (Direction : A. Bureau). — Places gratuites de 8,001 à 8,600. — Dimanche 24 décembre : Samedi 23 décembre. — Rideau à 8 heures 1/4. — **Les Pauvres de Paris**, grand drame en 7 actes. — **La Traviata**, opéra en 4 actes. — **Comédie**, en 3 actes.

PETITE CORRESPONDANCE

O. M. Sous-le-Bois. — Oui, elle doit s'adresser à Avesnes — *M. V. L. à Hondscoutte.* — Nous ne pouvons pas vous donner de renseignement sur le paiement du mitoyenneté, si redevance.

LE PROTECTEUR.

CONVOCATIONS

Sauveteurs du Nord. — Les membres de la section de Tourcoing de la Société des Sauveteurs du Nord, sont invités à assister à la réunion trimestrielle des membres de la section, le dimanche 24 courant à 4 heures du soir, au Cercle.

Ordre du jour : Communication des décisions prises en Assemblée générale et au Conseil d'administration à Lille.

Le Vice-Trésorier,
A. LAMOUX-MENIERE.

Etat Civil de Roubaix

Du 22 décembre

Naissances. — Henri Chombeau, rue de l'Alma, 37 bis — Alfred Dubar, rue Nationale, Grande Rue 259 — Madeleine Poulliet, rue de Lille, c. Dubreuil 11 — Théophile Cassent, rue Bernard, c. Bernard 6 — Charles Dansel, rue Voisine 27 — Suzanne Lefebre, rue de Jemmapes, c. Graybeck 5— Alphonse Gaudierbec, rue Jacquemars-Giélée 66.

Décès. — Félicité Vandepoute, 52 ans, rue Saint-Antoine, c. Destombes, 22 — Marie Boulé, 2 ans, rue de Toulouse 29 — Jean Cousin, 3 mois, rue de Vauban 21 — Noël et Suzanne Devaddet, 4 jours, rue Marc-Sigalon 11 — Albert Roysent, 2 ans, rue Lafontaine 66 — Marie Gaudemer, 1 a., rue Blanchemaille — Antoine Delerue, 91 ans, rue Blanchemaille — Florentine Lefebvre, 72 ans, rue des Fleurs, c. Dourcoumont 13 — Marie Bonneu, 20 jours, rue Watt, c. Sée 49 — Frantoin Dubus, 81 ans, rue de l'Industrie 27 — Eugène Ramonne, 2 mois, rue des Arts 145 — Leon Veillinger, 6 mois, rue de Beaumont 47.

Mort-nés, 2.

Etat Civil de Tourcoing

Du 22 décembre

Naissances. — Romanie Catelin, rue de Roubaix — Lourente Prayeut, rue du Vieleuis — Berthe Lemaire, rue du Tonkin — Julie Pinil, rue du Beau-Vais — Camille Delannoy, rue d'Ascq — Blanche Ghislain, rue du Beau-Lamier — Noël Turpin, rue Sepenitz.

Décès. — Georges Six, 1 mois, rue Houchart 21 — François Van Boorsprigh, 87 ans 9 mois, sans profession, rue d'Hem 3 — Raphaël Fayeur, 1 mois 21 jours, rue du Printemps 27 — Alphonsine Gaillard, 1 mois, rue du Printemps, 1 — Paul Perche, 1 an 9 mois, rue de 5 Voies 61 — Eline Lefebvre, 63 ans, cabaretier, rue de Calais 6 — Jeanne Dumez, 14 jours, rue de Roubaix, 161 — Louis Sclosse — Jules Leenknegel, 16 ans, bucleur, rue Fin-de-la-Guerre.

NOËL !... NOËL !...

LES GALERIES ROUBAISIENNES

22, Grande-Place, 22 — Succursale : 32, Rue de Tourcoing, 32

ROUBAIX

Ont l'honneur d'informer leur Clientèle qu'elles viennent de recevoir un Choix immense et nouveau de Cadeaux pour la Fête de Noël.

MAISON DE CONFIANCE — PRIX RÉDUITS

Cadeau à tout acheteur de un franc de marchandises

VILLE DE TOURCOING

Théâtre de Tourcoing, direction Alexandre fils. — Bureaux à 7 heures. — Rideau à 7 h. 1/2 — Dimanche 24 décembre 1899, à l'occasion des Fêtes de Noël, et Lundi 25 décembre. Matinée à 2 h. 1/2. Soirée à 7 h. 1/2.

JANNE D'ARC

Grande pièce historique en 5 actes et 12 tableaux de M. Gabriel Dolor (auteur de Napoléon)

Tableaux :

1er Vision de Jeanne (projections électriques). — 2e. Chez le Sire de Baudricourt. — 3e. Le roi de Bourges. — 4e. Le Sacre. — 5e. Le Bûcher. — 6e. Délivrance d'Orléans (combat-archers, anglais, miliciens). — 6e. Monarque indolent. — 7e. Etat d'âme de Jeanne. — 8e. Le Sacre dans la cathédrale de Reims (cortège de la cour de Charles VII). — 9e. Vendôme (Jeanne et Gilles de Rais en piège de Compiègne). — 10e. Le Tribunal. — 11e. La Bastille. — 12e. Mort de Jeanne d'Arc brûlée place du Vieux-Marché à Rouen.

Prix des places : Loges, 2 fr. 50 — 1er Parquet, 2 fr. — 2e Parquet, 1 fr. 50 — 1ère Galeries, 1 fr. — 2e Galeries, 50 centimes.

Le bureau de location est ouvert : le Jeudi, de 2 à 7 heures ; le Vendredi, de 10 heures à midi et de 2 à 4 heures ; le Samedi, de 10 heures du matin à 1 heure après-midi et de 3 à 8 heures du soir ; le Dimanche de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

La salle sera chauffée.

Salle des Fêtes de Tourcoing (Place Lerefiery). — Entrée : Cité Barat. — Dimanche 24 décembre, à 3 heures 1/2.

JEAN BAUDRY

Comédie en 4 actes de A. Vacquerie

LA PAPILLONNE

Comédie en 3 actes de Victorien Sardou

Avec le concours de MM. Sady Fyer et Caillard l'Odéon, Mercier, Ed. Fournier — Mmes Sady-Poty, Dubaisson, etc., etc.

Ces deux magnifiques pièces dont l'une surtout est un éclat de rire en trois actes attireront certainement un nombreux public.

Matinée offerte par la Caisse des Ecoles aux enfants des Ecoles municipales à la Nouvelle Union Tourquennoise, 16, rue du Tourniol, — Samedi 23 décembre, à 2 heures après midi.

Programme :

A la Salle de Police (Sayette d'Antony Mars). — Le Sergent, MM. Meillet— Alcide Mouiard, Alexandre — Agnès, Bizard.

Intermèdes. — 1. L'Ame, monologue, M. Brunard — 2. Si fort un poupée, monologue, Mme Koch — 3. Quand on a travaillé, chansonnette, M. Alexandre — 4. Si-Bouchon, monologue, Mlle Lévesque — 5. La Recrue de Bébé, monologue Mme Koch — 6. Ode patriotique au Sergent, M. Alexandre.

Suite'acte

L'ancêtre Patelin (pur Brunyo). — Patelin, MM. Alexandre — Guillaume, Meillet — Agnelet, Gérard — Bartolin, Bouvier — Valère, Kerbrat — Mmes Patelin, Koch — Henriette, Lecouvez.

Grand-Théâtre de Lille. — (Direction : A. Bureau). — Places gratuites de 8,001 à 8,600. — Dimanche 24 décembre : Samedi 23 décembre. — Rideau à 8 heures 1/4. — **Les Pauvres de Paris**, grand drame en 7 actes. — **La Traviata**, opéra en 4 actes. — **Comédie**, en 3 actes.

DOCTEUR MERLIER

148, rue de Lannoy

Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 5 heures, pour maladies générales (Estomac, cœur, poumon, etc.)

Mardis et jeudis, de 2 heures à quatre heures, consultations spéciales de maladies de la peau et syphilitiques.

Les malades sont priés de prendre leur urine avec eux et s'ils toussent, leurs crachats.

Visites en ville. — Vaccinations et revaccinations gratuites, le dimanche, de 11 heures à midi.

COMPAGNIE FINANCIÈRE

Belge-Française

Société anonyme au capital de 2,500,000 f.

Siège Social à Bruxelles, 17, rue Neuve

AGENCES :

Roubaix, 5, place de la Gare.
Tourcoing, place de la République, 15 bis.
Montmorel, Place St-Anne.
Valenciennes, Passage Duca.
Douai, 13, rue Les-Clarisses.
Lille, angle de la rue de la Gare et de la rue du Château.
Arras, 3, rue Gambetta.
Dunkerque, 11, rue du Château.
Amiens, passage de la Renaissance.
Armentières, 6, rue des Rotoires.

La *Compagnie Financière Belge-Française* fondée par un groupe Franco-Belge, traite aux conditions les plus réduites, toutes opérations de Bourse.

Opérations de Bourse au comptant — Opérations à terme — Titres contre espèces — Opérations de change et d'encaissement.

Elle délivre sans frais, à ses guichets, un grand nombre de valeurs inscrites à la cote de Bruxelles, et cotées à cette bourse sous ordres d'achats et de vente au courtage de 1/800e et au cours moyen de la journée.

Ordres de Bourse sur toutes les places françaises et étrangères

Constitutions de Sociétés Industrielles et Commerciales

Paiement de tous coupons, sans frais à l'échéance sous escompte et à toute époque avant l'échéance.

AGRICULTURE & COMMERCE

Marché de Lille du 23 Décembre

Cours du jour, cours cotés : 16 f. 5 ..... — 10e cours coté .....

SUCRE — sucre exotic (cours officiel) 102.— à ....

Sucre de betterave : 88 à 88

26 Fin disponible, 26